

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du 12 décembre 2022

Le Conseil Municipal de la Commune de Nogent-sur-Oise légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur Jean-François DARDENNE, Maire.

#### Présents :

Jean-François DARDENNE, Badia ZRARI, Hervé ROBERTI, Patricia RICHARD, Didier CARON, Ginette DECOURTRAY, Nicolas PROMSY, Michel DUPLESSI, Mokhtar ALLOUACHE, Marie-josé FURTADO, Jean-Michel ZAKHARTCHOUK, Mehmet ATAC, Malika KHAIR, Claude ROBERT, Nuriye TOPAL, André MAHIEU, Marie-Claude DECATOIRE, Yves DUCHATEAU, Annie DUPRESSOIR, Nazaire TSIMBA PEPE, Loïc PEN, Lauriane LERICHE, Alain PETIT

#### Pouvoirs :

Valérie LEFEVRE à Patricia RICHARD, Olivier CARRE à André MAHIEU, Sonia VIARD à Ginette DECOURTRAY, Léa Fatma KAYA à Nicolas PROMSY, Maria LAGACHE FORTES à Badia ZRARI, Imen BOUHARB à Hervé ROBERTI, Patrice ABRAN à Lauriane LERICHE, Martine CAGNARD à Loïc PEN, Gillian ROUX à Alain PETIT

#### Absents :

Pascal LAMBERT, Marie-josé FUENTES

**Secrétaire de Séance** : Madame Badia ZRARI

### PATRIMOINE ET ADMINISTRATION DEL2022\_160 - Tarifs 2023

Comme chaque année, il est proposé au conseil municipal de modifier certains tarifs municipaux.

Il est donc demandé au Conseil Municipal :

- D'approuver les tarifs municipaux ci-annexés avec une entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Le secrétaire de séance,